

les francas

L'éducation en mouvement !

AH AH AH AH

Le Chevalet

L'accueil éducatif des enfants

et des jeunes en situation de handicap

L'éducation est un droit, créer les conditions de l'accès de tous aux espaces éducatifs, un devoir !

Dans leur projet « Avec les enfants et les adolescents, ensemble pour l'éducation ! », les Francas affirment leur volonté de construire une société inclusive porteuse de progrès et de solidarité pour tous. Une société inclusive se doit de créer les conditions pour que chacun y construise et y trouve sa place. Elle doit aller au-devant des différences dans une démarche bienveillante, bien-traitante et émancipatrice, en prenant en compte les besoins particuliers de chacun, en considérant les différences comme des richesses et en garantissant à tous l'égal accès et exercice de leurs droits.

Les enfants et les adolescents en situation de handicap connaissent encore aujourd'hui de nombreuses difficultés pour accéder à des espaces éducatifs, scolaires ou de loisirs, et tout particulièrement aux espaces éducatifs dits non spécialisés. Les barrières sont multiples et multifformes mais la plupart, avec une volonté collective tant politique qu'éducative, peuvent être dépassées.

L'éducation est un droit, la Convention internationale des droits de l'enfant nous le rappelle. Créer les conditions de l'accès de tous aux espaces éducatifs est donc le devoir de toute une société, si elle veut être inclusive. L'action éducative est, de plus, un vecteur essentiel pour construire une société inclusive dans la mesure où tous les enfants et les adolescents y sont associés.

Les Francas portent, depuis leur création, une attention à la condition enfantine. Dans cette perspective, l'accueil éducatif des enfants et

des adolescents en situation de handicap sur leur territoire de vie est une question qui les anime. Les Francas agissent au quotidien, pour l'ouverture, l'accessibilité et la qualité d'accueil des espaces éducatifs ainsi que des espaces de participation à la vie locale. Les Francas s'inscrivent ainsi pleinement dans les ambitions de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Associer des décideurs, des acteurs éducatifs, sociaux et culturels, des parents, et plus largement des citoyens pour partager ces enjeux est encore aujourd'hui un défi à relever. Le projet éducatif territorial est une opportunité à saisir pour réfléchir et agir pour l'inclusion éducative et sociale des enfants et des adolescents en situation de handicap et s'inscrire ainsi dans une démarche de projet local d'éducation. Faut-il, encore, disposer d'outils et de supports de sensibilisations, d'animation et de formation pour pouvoir le faire ! Ce Chevalet se veut être l'un de ceux-là.

Merci aux militants des Francas et aux organisateurs locaux affiliés de Loire-Atlantique qui ont souhaité partager leurs réflexions et leurs pratiques en donnant corps à ce chevalet. J'espère qu'il constituera un point d'appui pour faire avancer une question éducative qui, une nouvelle fois, est au cœur d'un enjeu de société : le vivre ensemble.

Josiane Ricard, Présidente de la Fédération nationale des Francas.

Sommaire

La volonté politique	6
Droit à l'éducation	8
Information - Accueil - Inscription	10
L'accueil - Inclusion - Intégration	12
La relation avec la famille	14
Le travail en équipe	16
Vivre-ensemble, la vie collective	18
L'adaptation de l'activité, du jeu	20
Les partenaires, l'équipe élargie	22
Devenir animateur, enseignant, bénévole	24

Les Francas de Loire-Atlantique et l'aventure du chevalet.

Pour les Francas de Loire-Atlantique, les valeurs de laïcité et du vivre-ensemble constituent le socle fondamental du projet associatif. Le vivre-ensemble renvoie inévitablement à notre capacité à appréhender nos différences pour dépasser peurs et préjugés afin de les transformer en richesse collective.

C'est à partir de ces valeurs partagées, que des militants, des organisateurs locaux d'activités socioéducatives, des animateurs ont mis en commun leurs expériences et leurs réflexions pour engager un travail sur la prise en compte du handicap dans l'accès aux loisirs de tous les enfants.

Dès 1997, le collectif « accueil d'enfants en situation de handicap » des Francas de Loire-Atlantique se mobilise ainsi autour des conditions d'accueil de ces enfants au sein des structures de loisirs ordinaires, prenant le parti que c'est aussi au sein de ces dernières que l'apprentissage du vivre-ensemble se construit. A partir d'un état des lieux réalisé en 2003 auprès des accueils de loisirs Francas à l'échelle du département, les constats sont clairs : il y a peu d'enfants accueillis et les modalités d'accueil sont peu lisibles pour les familles.

Au-delà des temps d'échanges et des partages d'expériences, le groupe oriente sa réflexion vers l'accompagnement des professionnels dans la prise en compte du handicap et des modules de formations continues se concrétisent. Le questionnement continu des pratiques et la remise en question des habitudes ont guidé le

groupe vers la construction de nouveaux repères visant à améliorer les conditions d'accueils des enfants en situation de handicap au sein de chaque accueil de loisirs.

Riches de ces nombreuses années de travail et de réflexions, le temps permettant aussi de mieux identifier les freins et les leviers qui entrent en jeu, le groupe, dans une démarche d'ouverture et de partage, a naturellement orienté son travail vers la production d'un outil destiné aux différentes équipes éducatives. Le principe étant de leur permettre de se poser les bonnes questions afin qu'elles trouvent elles-mêmes les réponses adaptées à leur environnement et à leurs spécificités, favorisant ainsi la transformation des pratiques.

Le chevalet, outil de réflexion, de formation et d'accompagnement des équipes vient de naître.

Pendant deux ans, ce sont trois organisateurs locaux d'activités socioéducatives, adhérents aux Francas, l'Amicale Laïque de Couëron Centre, la Ville de la Chapelle sur Erdre et l'Association Loisirs Jeunesse de Savenay, qui vont concevoir cet outil avec l'association départementale des Francas de Loire-Atlantique. De nombreux organisateurs locaux d'activités, lors de temps de formation, ont permis d'ajuster les contenus du chevalet pour en améliorer la pertinence.

Enfin, ce sont aussi les partenaires institutionnels, sensibles à ce projet, qui, par leur soutien financier, nous permettent aujourd'hui de vous le faire découvrir.

Les organisateurs locaux d'activités socio-éducatives s'engagent sur l'accueil d'enfants en situation de handicap

Association Loisirs Jeunesse - SAVENAY

L'ALJ de Savenay, créée en 1980 défend l'accès à tous les enfants et jeunes de notre territoire de au temps de loisirs. Notre projet associatif repose sur les valeurs d'humanisme, d'égalité, d'ouverture, de citoyenneté et de co education. L'ALJ gère un centre de loisirs, un espace jeune, des camps et projets européens, des actions d'accompagnement à la parentalité et des actions locales comme le festival handiversité. Notre engagement dans le groupe handicap vise à appuyer notre réflexion sur l'accueil des enfants, jeunes et animateurs en situation de handicap.
www.aljsavenay.fr

L'Amicale Laïque de Couëron-Centre

L'Amicale Laïque de Couëron-Centre a une mission d'intérêt général confiée par la municipalité. Chaque année, 600 enfants participent aux activités éducatives à travers les ALSH, mini camps et camps que l'association organise. L'accueil d'animateurs en situation de handicap au sein de l'association s'est opéré presque naturellement suite à l'accueil d'enfants en situation de handicap avec la signature de la charte handicap vacances et loisirs non spécialisé dès 2007. Cette démarche s'appuie sur nos valeurs humanistes, valeurs autour du vivre-ensemble et de laïcité. Cette volonté illustre la vision que l'on a de l'Homme dans notre société avec la place à laquelle il a droit.

Gaby Clouet,
Présidente de l'Amicale Laïque de Couëron-Centre

La ville de La Chapelle-sur-Erdre

La Ville de la Chapelle-sur-Erdre a fait de la solidarité avec les personnes en situation de handicap une priorité. C'est pourquoi, elle a mis en place un plan Handicap dès 2009, comprenant la création d'une Commission Communale d'Accessibilité et la signature d'une charte avec les associations. Cette volonté se traduit notamment par des échanges réguliers (sport adapté, créations manuelles) - en mixité - entre les jeunes qui fréquentent l'accueil de loisirs de la ville et des jeunes en situation de handicap regroupés au sein d'une association cantonale « Un copain comme les autres ».

Le chevalet, un outil pédagogique

Le Chevalet « Accueil des enfants en situation de handicap dans les espaces éducatifs » est un support pédagogique dont l'utilisation peut-être multiple :

- ▶ La sensibilisation au handicap et aux situations de handicap.
- ▶ La formation, la qualification des acteurs éducatifs.
- ▶ Le débat autour des questions liées au handicap et aux situations de handicap.
- ▶ La construction d'un projet d'espace éducatif ou de territoire.
- ▶ La médiation de groupe.

Un outil destiné aux :

- ▶ Associations, collectivités locales, institutions.
- ▶ Espaces éducatifs, écoles, établissements scolaires, centres de loisirs, établissements d'accueil du jeune enfant...
- ▶ Acteurs éducatifs, animateurs, enseignants, travailleurs sociaux.
- ▶ Décideurs, élus nationaux et locaux, responsables associatifs.
- ▶ Parents.
- ▶ Enfants et adolescents*.

***Attention :** le chevalet peut être utilisé pour sensibiliser les enfants et les adolescents au handicap et à l'accueil d'enfants ou d'adolescents en situation de handicap dans un espace éducatif. Dans ce cas, l'animateur doit être vigilant à définir précisément les objectifs de la séance de sensibilisation et dans le choix des scènes au regard de l'âge et de la maturité des enfants.

DES PARTIS-PRIS PÉDAGOGIQUES

Une approche humoristique

Nous avons élaboré le chevalet dans l'humour et avec une certaine forme d'autodérision pour permettre la distanciation. Son objectif est de favoriser l'émergence d'une parole libre, dénuée de tout à priori ou autre forme de jugement. Il doit permettre à tout un chacun l'expression de ses ressentis, ses appréhensions et surtout faire naître un questionnement.

Se poser de bonnes questions

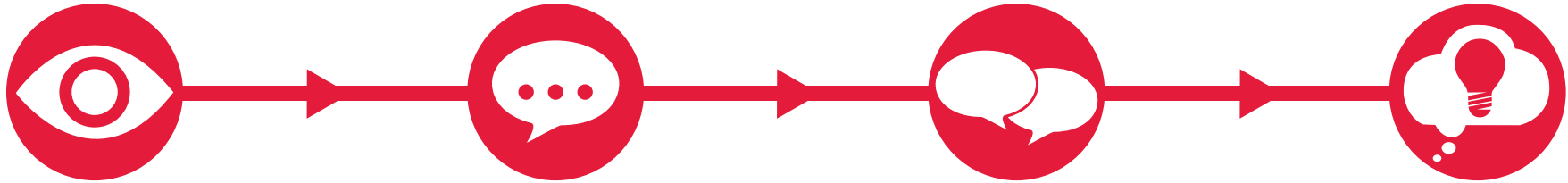
Se poser les bonnes questions pour trouver ses propres réponses et s'engager dans une démarche d'accueil d'enfants ou d'adolescents en situation de handicap est l'objectif recherché par cet outil. Il n'est pas un catalogue de comportements ou de pratiques à adopter lorsque l'on veut mettre en place un accueil

Une forme en chevalet

Pour faciliter l'expression individuelle, l'échange et la construction de repères collectifs, l'outil se présente sous la forme d'un chevalet. Pour chaque thème, l'outil associe deux vignettes qui doivent être présentées face au groupe et quelques contenus repères supports pour l'animateur.

Méthodologie de l'outil

Une démarche en 4 étapes



OBSERVATION *des vignettes*

VERBALISATION
Chaque participant décrit ce qu'il voit sur les vignettes.

CONFRONTATION
Les participants confrontent leurs points de vue, leurs ressentis autour des vignettes.

CONSTRUCTION
Les participants construisent la réponse autour de la thématique la plus adaptée à leur environnement ou les pistes de réflexion à ouvrir sur leur territoire.

La phase de construction peut se vivre sous plusieurs formes d'animation :

- Les participants formulent des réponses, pistes de réflexion à mettre en œuvre dans leur structure.
- Les participants dessinent une situation, une réponse qui leur semble plus adaptée autour de la thématique.
- Les participants jouent, mettent en scène la réponse ou la situation adaptée à leur territoire.
- Et bien d'autres animations à inventer...

Le rôle de l'animateur du débat

L'animateur du débat doit rester neutre et favoriser, dans un cadre sécurisant, la parole des participants. C'est à lui de mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires pour libérer la parole de chacun et faciliter l'expression des préjugés. Il doit pouvoir supporter les espaces de silence qui facilite la réflexion de chacun.



La volonté politique - Cadre législatif et réglementaire



**Le handicap : quelle place a-t-il dans notre société ?
Qu'est-ce qui définit un handicap ?**



**Les familles, les associations : quelles influences ont-elles sur les textes de lois ?
Les textes réglementaires ? Les politiques publiques ?**



**Le cadre législatif et réglementaire : qu'est-ce que vous en connaissez ?
Où en êtes-vous sur votre territoire ? Dans votre structure ?**



MOTS CLÉS

Société inclusive

Laïcité

Vivre-ensemble

Politiques publiques

Égalité des droits

LE SAVIEZ VOUS

Un ensemble de textes nationaux et internationaux manifeste la volonté de créer pour tout jeune en situation de handicap la possibilité de pouvoir être accueilli dans son quartier, dans sa ville... Ils encouragent les équipes éducatives, qu'ils soient enseignants, animateurs ou éducateurs, à rechercher les meilleures conditions à cet accueil.

- **Convention des nations unis relative aux droits des personnes handicapées (entrée en vigueur le 3 mai 2008).**
- **La convention internationale des droits de l'enfant (1989).**
- **La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.**
- **La loi de refondation de l'Ecole de la République.**

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ». Loi du 11 février 2005

ALLER PLUS LOIN

Les associations représentant les personnes handicapées « constituèrent un vecteur important de changement et de médiation ». Ces associations ont joué un rôle indéniable dans l'élaboration des lois de 1975 « en faveur des personnes handicapées » et plus récemment, pour la loi 2005.

Extrait de la revue Camaraderie 298. www.francas.asso.fr

Ça bouge sur les territoires

Communauté de communes Loire & Sillon - Savenay
Une dynamique territoriale s'est structurée à partir de la volonté de plusieurs associations locales de défendre l'accès aux temps de loisirs pour les enfants et jeunes en situation de handicap.

